

APS ASD version ALM – Certificat d'Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile version Accompagnement à La Mobilité

L'APS ASD est acteur de prévention au sein de la structure d'aide et de soin à domicile. Il intègre la prévention dans ses activités d'intervenant à domicile et participe, par ses remontées d'information, à toute démarche de prévention engagée dans la structure. En particulier, parce que cela fait partie de son quotidien, il accompagne la mobilité des bénéficiaires sans se substituer à eux dans leurs déplacements et en se préservant de contraintes physiques. Il intervient aussi comme « sauveteur secouriste du travail » pour porter secours en cas de malaise ou d'accident du travail. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Objectifs

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS ASD dans sa structure,
- Observer et analyser toute situation de travail à domicile, repérer les situations dangereuses et proposer des mesures de prévention adaptées pour se prémunir des dangers,
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours en situation d'urgence,
- Mettre en œuvre une démarche lui permettant d'accompagner la mobilité du bénéficiaire, en prenant soin de lui et de soi,
- Savoir à qui et comment remonter ses suggestions d'amélioration au sein de la structure et, en situation d'urgence, alerter selon l'organisation interne mise en place.

Public concerné et pré-requis

- Aucun prérequis nécessaire.
- Prérequis structure
- Le dirigeant ou la personne ayant délégation de pouvoir, doit avoir les compétences requises en management santé et sécurité
- Constitution d'un groupe pilote et comité de pilotage
- L'établissement doit s'engager dans une démarche de prévention
- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide à domicile.

Programme

PREVENTION

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles

- Les enjeux de la prévention sociaux, économique et réglementaire
- Démarche de prévention de la structure et rôle de chacun dans l'organisation de la prévention
- Les acteurs de la prévention (interne et externe)
- L'organisation de la prévention dans les structures d'intervenants à domicile
- La notion de danger, du risque et d'exposition au danger,
- Le fonctionnement du corps humain, les limites et les atteintes à la santé
- Approche ergonomique : les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et leur limite
- La transmission des informations, aspect réglementaire et législatif. Savoir remonter les informations aux personnes concernées.
- Caractériser les aides techniques des situations d'accompagnement.
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Identification des déterminants, analyse des déterminants et proposition d'amélioration.
- L'évaluation de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités
- Déplacements naturels du patient
- Les enjeux de l'accompagnement
- Les aides techniques à la manutention au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

SECOURISME

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise (Structure)
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée :
 - Un saignement abondant
 - Un étouffement
 - Un malaise
 - Une brûlure
 - Une douleur empêchant certain mouvement
 - Une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - Une inconscience
 - Un arrêt cardiaque

Votre intervenant

- Formateur APS ASD certifié par l'INRS en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM.

Notre démarche pédagogique

- Cette action de formation est principalement basée sur l'apprentissage des gestes par le biais d'ateliers de mise en pratique. Lors des séquences pendant lesquelles les participants doivent apprendre des gestes, nous découpons la méthode pédagogique de cette manière :
- Une démonstration temps réel : les différents gestes sont montrés à vitesse réelle, en situation, avec un début et une fin, clairement énoncée.
- Une démonstration commentée et justifiée : la situation est reprise, avec cette fois, les commentaires du formateur qui expliquent comment ont été réalisés les gestes qui viennent d'être vus et qui les justifie en fonction des objectifs de la séquence.
- Une reformulation, pendant laquelle les participants doivent redire au formateur l'enchaînement des gestes, qu'il exécute alors (si les directives sont correctes).
- Enfin l'atelier proprement dit, au cours duquel les participants doivent réaliser le geste en binôme. La verbalisation de l'action est suscitée par le formateur, qui corrige alors les éventuelles erreurs.
- Suite à la pandémie de Covid19, Forma Santé appliquera les recommandations du gouvernement/ l'INRS/ ARS.

Moyens techniques

- L'ensemble du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation est fourni par Forma Santé.

Le + de la formation

Mises en situation pratiques avec matériel pédagogique : les gestes sont montrés en simulation de situations réelles. Ils sont ensuite pratiqués par le groupe, guidé par le moniteur, afin d'intégrer progressivement la technique.

Livrables

- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.

Evaluation

- L'évaluation utilisée pour la validation, est celle défini par l'INRS à l'aide des épreuves certificative défini dans le document de référence V9-01/2021.
- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur APS ASD Version ALM.
- Une formation maintien et actualisation des compétences (MAC) doit avoir lieu avec un intervalle maximal de 24 mois.

Pourquoi choisir Forma Santé ?

Un taux de satisfaction de 93,55% pour nos formations continues auprès des professionnels intervenant à domicile.

Intra

Durée : 32h **Jours :** 5 jours

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 26 septembre 2024 à 10h03

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr